

# **Campagne BDS France – Montpellier : Avec Salah Hamouri pour sa libération !**

Rassemblement devant la préfecture le jeudi 14 septembre avec AFPS34 et Campagne BDS France-Montpellier, diffusion de tracts place de la Comédie le samedi 16 septembre par BDS France – Montpellier...

Engagée dans la campagne d'information pour la libération de Salah Hamouri depuis le le 10 septembre lors de la foire aux associations de Montpellier, la Campagne BDS France – Montpellier poursuit la mobilisation.

**Jeudi 14 septembre 2017** à l'appel de AFPS34 a eu lieu, à l'appel de AFPS34, un rassemblement devant la préfecture de 12h à 14h. La Campagne BDS France-Montpellier était présente. Les deux associations ont diffusé leurs tracts et pris la parole pour expliquer l'importance de se mobiliser pour exiger la libération de Salah Hamouri victime de la répression israélienne comme des milliers d'autres palestiniens emprisonnés. La détention administrative a été dénoncée en tant machine de guerre, de persécution et de torture contre les prisonniers, leurs familles et l'ensemble du peuple palestinien.



AFPS34 et Campagne BDS France – Montpellier devant la préfecture

Les échos dans la presse :

# Mobilisation pour la libération de Salah Hamouri

## Palestine

Des militants de l'AFPS et du comité BDS 34 se sont rassemblés hier devant la préfecture.

**Ils réclament que le gouvernement intervienne pour faire libérer au plus vite ce jeune avocat franco-palestinien arrêté à Jérusalem-Est le 23 août.**

## MONTPELLIER

« Libérez Salah Hamouri », clame une banderole brandie hier midi devant la préfecture par les militants de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) de l'Hérault. « Nous sommes ici car nous nous adressons à l'État : il doit intervenir au plus vite. Nous demandons la libération immédiate de notre compatriote franco-palestinien », explique Odile Kadoura, vice-présidente de l'AFPS 34.

« On a commencé une campagne la semaine dernière avec la distribution de tracts et la signature d'une pétition à la foire des associations. Nous serons à nouveau sur la Comédie samedi prochain [demain, Ndlr] pour dénoncer l'acharnement israélien contre Salah Hamouri », rapporte de son côté José-Luis Moraguès, du comité BDS France 34.

Côte à côte, une fois n'est pas coutume, les deux associations relaient la mobilisation en faveur de la libération de cet avocat à la double nationalité française et palestinienne, arrêté à son domicile de Jérusalem-Est le 23 août dernier par l'armée israélienne, soupçonné d'appartenir à « une organisation politique ennemie ».

Militant de la cause palestinienne, ce jeune homme de 32 ans a déjà passé presque 7 ans (de 2005 à 2011) dans les geôles israéliennes, « soi-disant pour un complot contre un rabbin extrémiste », rappelle la représentante de l'AFPS 34. A l'époque, une campagne de solidarité avait déjà été lancée en France afin que les autorités interviennent. C'est dans ce contexte que Salah Hamouri a fait partie, en décembre 2011, des 1 027 prisonniers politiques palestiniens libérés en échange de la libération du soldat franco-israélien Gilad Shalit.

« Depuis, il a fait des études pour devenir avocat dans le but de s'impliquer dans la défense des droits des Palestiniens », rapporte Odile Kadoura, pour qui son engagement est la véritable cause de son arrestation. « Il a été cueilli chez lui et mis à l'isolement, sans avoir accès à un avocat », poursuit la représentante de l'AFPS 34. Une série « de décisions et de contre-décisions » plus tard, Salah Hamouri se retrouve placé en détention dite administrative, « c'est-à-dire sans que lui soit signifié le motif de sa détention et donc sans possibilité de se défendre, ce pour une durée de 6 mois renouvelables. Israël abuse de cette disposition pour enfermer près de 450 Palestiniens dans ces conditions », dénonce Odile Kadoura.

Elle dit attendre davantage du gouvernement français « que le simple fait d'intercéder pour permettre à Salah Hamouri de recevoir la visite de son épouse [française, Ndlr] et de leur enfant. Il doit mettre fin immédiatement à cet emprisonnement arbitraire ». Une revendication partagée par les militants de BDS 34 : « C'est un cas emblématique de l'acharnement israélien contre les militants de la cause palestinienne », estime José-Luis Moraguès.

A.G.



Les militants de l'AFPS et du comité BDS hier devant la préfecture. PHOTO A.G.

# Manif pour la libération d'un Franco-palestinien

**Préfecture.** Salah Hamouri est détenu depuis le 23 août dernier.



■ Une détention arbitraire, selon les militants.

Un peu plus d'une vingtaine de militants des organisations de soutien aux Palestiniens, l'AFPS et BDS, s'est retrouvée ce jeudi midi devant la préfecture pour demander la libération de Salah Hamouri. Cet avocat franco-palestinien de 32 ans, militant pour la défense des droits des prisonniers palestiniens, a été interpel-

lé le 23 août dernier par l'armée israélienne qui l'accuse d'appartenance à une organisation politique ennemie. Selon l'AFPS et BDS, ce sont ces engagements qu'Israël veut faire payer à Salah Hamouri. Les organisations demandent à l'État français d'intervenir en faveur de sa libération comme il peut le faire dans d'autres cas.

**SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017 , 17H PLACE DE LA COMÉDIE À L'APPEL  
DE LA CAMPAGNE BDS FRANCE-Montpellier**



Plus de 600 tracts ont été distribués, plusieurs prises de paroles ont expliqué les motifs du rassemblement et les violations incessantes du droit et des droits humains par Israël. De nombreuses discussions ont eu lieu et des contacts ont été pris.



### LIBÉRATION IMMÉDIATE DE SALAH HAMOURI !



Salah Hamouri est un Franco-Palestinien de 32 ans marié à une française et père d'un enfant. Il vit à Jérusalem-Est séparé de sa famille car Israël interdit l'entrée de sa femme et de son fils. Militant pour la défense des droits humains et des prisonniers palestiniens, il vient d'obtenir son diplôme d'avocat à l'université de Birzeit en Palestine.

#### ARRÊTÉ DANS LA NUIT DU 23 AOÛT 2017 PAR L'ARMÉE D'OCCUPATION

Comme des milliers de palestiniens il a été arrêté, sommairement interrogé et mis en isolement. Très vite sans aucun motif d'accusation il est condamné à 6 mois de prison en détention administrative au prétexte qu'il serait « un danger pour la sécurité d'Israël ».

Plus de 500 palestiniens dont de nombreux députés et même un mineur de 16 ans sont actuellement emprisonnés en détention administrative. Dénoncée par les ONG des droits humains dont Amnesty International, l'usage de la détention administrative par Israël est illégale. En effet les condamnations sont renouvelables par simple décision du juge ce qui permet d'emprisonner quelqu'un indéfiniment sans procès et donc sans avoir à justifier des motifs. Cet arbitraire est une véritable torture pour les condamnés comme pour les familles.

La forte protestation qui a suivi son arrestation a obligé Israël à abandonner la détention administrative.

#### APRÈS 7 ANS DE PRISON, IL EST RE-CONDAMNÉ À 3 MOIS DE PRISON

Salah a déjà passé 7 ans dans les geôles israéliennes. Il a été condamné en 2005 sans la moindre preuve pour avoir eu l'intention « d'assassiner un rabbin d'extrême droite » (!) ce qu'il a toujours nié. Il avait été libéré en décembre 2011, trois mois avant la fin de sa peine de sept ans d'emprisonnement, dans le cadre de l'échange de 1027 prisonniers politiques palestiniens contre le soldat franco-israélien Gilad Shalit. Ce sont ces 3 mois qu'Israël veut lui imposer. Tous les moyens sont bons pour persécuter ceux qui résistent à l'occupation et l'apartheid israéliens. Le gouvernement français doit intervenir plus fermement et Salah doit être libéré immédiatement. Signez les pétitions sur les réseaux sociaux.

#### REJOIGNEZ-NOUS !

com@bdfrance34@gmail.com  
Facebook : BDS France 34  
Site : <https://bds04.wordpress.com/>



### LIBÉRATION IMMÉDIATE DE SALAH HAMOURI !



Salah Hamouri est un Franco-Palestinien de 32 ans marié à une française et père d'un enfant. Il vit à Jérusalem-Est séparé de sa famille car Israël interdit l'entrée de sa femme et de son fils. Militant pour la défense des droits humains et des prisonniers palestiniens, il vient d'obtenir son diplôme d'avocat à l'université de Birzeit en Palestine.

#### ARRÊTÉ DANS LA NUIT DU 23 AOÛT 2017 PAR L'ARMÉE D'OCCUPATION

Comme des milliers de palestiniens il a été arrêté, sommairement interrogé et mis en isolement. Très vite sans aucun motif d'accusation il est condamné à 6 mois de prison en détention administrative au prétexte qu'il serait « un danger pour la sécurité d'Israël ».

Plus de 500 palestiniens dont de nombreux députés et même un mineur de 16 ans sont actuellement emprisonnés en détention administrative. Dénoncée par les ONG des droits humains dont Amnesty International, l'usage de la détention administrative par Israël est illégale. En effet les condamnations sont renouvelables par simple décision du juge ce qui permet d'emprisonner quelqu'un indéfiniment sans procès et donc sans avoir à justifier des motifs. Cet arbitraire est une véritable torture pour les condamnés comme pour les familles.

La forte protestation qui a suivi son arrestation a obligé Israël à abandonner la détention administrative.

#### APRÈS 7 ANS DE PRISON, IL EST RE-CONDAMNÉ À 3 MOIS DE PRISON

Salah a déjà passé 7 ans dans les geôles israéliennes. Il a été condamné en 2005 sans la moindre preuve pour avoir eu l'intention « d'assassiner un rabbin d'extrême droite » (!) ce qu'il a toujours nié. Il avait été libéré en décembre 2011, trois mois avant la fin de sa peine de sept ans d'emprisonnement, dans le cadre de l'échange de 1027 prisonniers politiques palestiniens contre le soldat franco-israélien Gilad Shalit. Ce sont ces 3 mois qu'Israël veut lui imposer. Tous les moyens sont bons pour persécuter ceux qui résistent à l'occupation et l'apartheid israéliens. Le gouvernement français doit intervenir plus fermement et Salah doit être libéré immédiatement. Signez les pétitions sur les réseaux sociaux.

#### REJOIGNEZ-NOUS !

com@bdfrance34@gmail.com  
Facebook : BDS France 34  
Site : <https://bds04.wordpress.com/>

